

Equilibre écologique (page 3)

Des pratiques au service de l'économie verte



La protection de l'environnement et la promotion de la croissance économique semblent être deux missions contradictoires.

EDUCATION



Education inclusive

Encore du chemin à faire pour aspirer à l'éducation inclusive (page 2)

FINANCE



Groupements financiers

Des groupements financiers communautaires recadrés (page 5)

TIC



Connexion Internet

Les opérateurs télécoms dans le viseur du gouvernement (page 6)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Un véritable dilemme



Benjamin Kuriyo
Directeur de publication

vigueur. Alors que la population actuelle du Burundi est estimée autour de 12 millions d'habitants, les projections démographiques tablent sur une population de 22 millions à l'horizon 2050. Dans ces conditions il est difficile voire impossible de rétablir un réel équilibre entre la préservation de l'environnement et garantir la sécurité alimentaire. Ainsi, les activités anthropiques continuent d'exercer une pression sur les ressources naturelles. Pour cause, le bois reste la principale source d'énergies dans plus de 95% des ménages. Pour satisfaire les besoins en bois, il faut 1 031 000 ha. Celles-ci représentent 38,18% du territoire national. D'où la nécessité d'adopter une solution fondée sur les techniques et de faire recours

aux énergies alternatives. Les promoteurs des produits de substitution n'arrivent toujours pas à proposer du charbon écologique accessible à toutes les bourses. Le coût de production reste élevé et les ménages ont du mal à s'en procurer.

D'autre part, le business autour du bois est en vogue. Le bois est omniprésent dans les salles de Sauna, dans les fours à pain chez les pâtisseries ou dans des ateliers de menuiserie dont le nombre ne cesse d'augmenter au cours des années. Cette situation est exacerbée par la promotion des politiques agricoles menacent les boisements et les savanes arborées. A ce rythme, les espaces occupés hier par des forêts risquent de disparaître au profit des exploitations agricoles

dans un proche avenir.

Tout un arsenal d'équipements a été déployé pour restaurer le couvert végétal. On assiste à des campagnes de reforestation çà et là à travers le pays. Dans ce même ordre d'idées, il y a une forte mobilisation autour des travaux de protection de l'environnement. Ce sont notamment le traçage des fosses antiérosives, l'arrachage des jacinthes d'eau, le déracinement des arbres hydrophiles, etc. Durant les week-ends, les jeunes activistes de l'environnement organisent des cérémonies en grande pompe pour embellir les villes tant à Bujumbura qu'à l'intérieur du pays. Le repiquage des plantes ornementales ne résout en rien les défis environnementaux constatés

dans les montagnes surplombant la ville de Bujumbura. Le vrai danger est là. Le mieux serait de coordonner toutes les interventions dans la protection de l'environnement selon un plan de restauration du couvert végétal pour protéger le massif montagneux.

Il faut également fixer les priorités en ciblant les zones à haut risque pour un travail concerté et systématique. L'article 4 du Code de l'environnement stipule que la protection de l'environnement est une obligation pour tout citoyen burundais. Par contre la plupart des personnes ne sont pas préoccupées par les questions environnementales et en font une affaire de l'Etat.

La protection de l'environnement et la promotion de la croissance économique semblent être deux missions contradictoires. La déforestation reste un phénomène très inquiétant malgré les initiatives et les politiques de reforestation en

EDUCATION

Encore du chemin à faire pour aspirer à l'éducation inclusive

Le chemin vers une éducation inclusive est parsemé d'embûches. Les programmes d'enseignement et les infrastructures inadaptés, le manque du personnel qualifié et de supports pédagogiques limitent encore l'accès aux apprenants en situation de handicap. D'où l'intérêt de mobiliser des efforts pour révéler ces défis en créant un environnement propice à l'éducation inclusive



Régis Bigirindavyi, président et représentant légal de APEIH : « Favoriser l'accès à l'éducation aux personnes vivant avec un handicap est le seul moyen de leur garantir un développement durable ».

« Donner accès à l'éducation aux personnes vivant avec un handicap est le seul moyen de leur garantir un développement durable », a déclaré Régis Bigirindavyi, président et représentant légal de l'Association pour la Promotion de l'Environnement Inclusif aux personnes vivant avec Handicap (APEIH).

Edifax Ndayikengurutse, directeur du centre de référence pour l'éducation inclusive de Bujumbura, soutient la même idée. Selon lui, de nombreux exemples montrent que les enfants souffrant de difficultés motrices ou d'autres formes de

handicap ont des compétences supérieures ou égales à celles de leurs pairs valides. Il se base sur les résultats de l'année scolaire écoulée, où les trois élèves vivant handicap lauréats de cet établissement qui ont participé au concours de la 9ème année ont tous réussi.

Un chemin plein d'embûches

Selon M. Ndayikengurutse, ce chemin vers l'environnement inclusif aux apprenants vivant avec un handicap est semé d'obstacles. Il nous décrit la réalité des apprenants de son établissement, qui est également partagée par la majorité des autres apprenants en situation de handicap. L'un des problèmes majeurs est celui de la communication, surtout avec les sourds. Ce directeur explique que le langage des signes utilisé par cette catégorie de personnes n'est pas développé dans la société burundaise. Ce qui rend difficile la transmission des connaissances et

l'apprentissage.

Un autre problème concerne le taux élevé d'abandons scolaires. Celui-ci est dû principalement aux difficultés de déplacement des apprenants que ce soit de l'école vers la maison ou vice versa, surtout pour les établissements qui ne disposent pas d'internats. Selon ce directeur, certains enfants doivent être accompagnés et portés sur le dos par leurs parents en raison de leur handicap. « Les parents les amènent à l'école le matin et viennent les récupérer à midi. Cependant, certains parents ne peuvent pas tenir toute l'année scolaire, faute de moyens financiers et n'ont pas d'autres choix que de contraindre leurs enfants de raccrocher », dit-il.

Il y a aussi ceux qui vont à l'école seuls et à pied. Ceux-ci sont souvent exposés aux accidents de la route. D'ailleurs, cet établissement compte déjà cinq enfants heurtés par des voitures au cours de l'année scolaire en cours. Les parents démunis n'ont

pas la capacité de payer un transport quotidien et choisissent que leurs enfants abandonnent l'école.

À la rescousse de ces élèves reléguées au second plan

Pour faire face à ces défis et à bien d'autres que rencontrent cette catégorie d'apprenants, Bigirindavyi suggère une prise de conscience collective face aux problèmes des personnes vivant avec un handicap. Il insiste sur le fait qu'envoyer à l'école les enfants en situation de handicap est essentiel tant pour leur développement que pour celui du pays.

Même son de cloche pour M. Ndayikengurutse. Pour lui, il est important que les écoles inclusives soient dotées d'un internat, car cela permettrait un meilleur suivi, tant pour leur santé que pour leurs études.

Des progrès qui restent insignifiants

Rubin Karorero est conseiller au bureau de l'éducation inclusive au sein du ministère ayant l'éducation dans ses attributions. Il indique que le Burundi a fait de grands progrès depuis la création de ce département en 2010 avec l'aide de

l'ONG Handicap International. Les écoles qui accueillent des enfants handicapés sont aujourd'hui au nombre d'environ 19.

Néanmoins, il constate qu'il y a eu un problème de pérennisation des acquis de ce projet. Cela fait qu'il y'a encore pas mal de défis. Il souligne notamment le manque d'infrastructures et de programmes d'enseignement adaptés à cette catégorie d'apprenants. Pour les écoles à vocation pédagogique, il suggère la formation d'enseignants capables d'enseigner également aux enfants vivant avec handicap. « Cela nécessiterait d'inclure ces formations dans les curriculums de ces écoles », précise-t-il.

Depuis sa création en 2023, l'Association pour la Promotion de l'Environnement Inclusif aux Personnes vivant avec Handicap (APEIH) a déjà mis en œuvre plusieurs initiatives visant à lutter pour une société inclusive, malgré des ressources limitées. On peut citer notamment les formations en langage des signes qu'elle a dispensées à des personnes non handicapées afin qu'elles puissent aider les sourds à accéder aux différents services.

Florence Inyabuntu

BurundiEco
Régis Bigirindavyi

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 31 Janvier 2025		
	Marché officiel	
Monnaies étrangères	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2896	2943
Euro	3009	3058
Shi. Kenyan	22,4208	22,7824
Shi. Tanzanien	1,1338	1,1521
Shi. Ougandais	0,7861	0,7988
Fr Rwandais	2,0864	2,1200

La gestion des forêts sans planification : Construire sur le sable

Le dernier inventaire forestier date de 1976 au Burundi. Ce manque d'inventaire forestier actualisé constitue un défi majeur à la planification dans ce secteur. Car, cela rend difficile, voire impossible, la gestion des forêts, qui est une pierre angulaire de la protection de l'environnement



« On ne peut pas parler de l'avenir de nos forêts et de la biodiversité si on ne pose pas la vraie question : *Qu'est-ce que nous voulons pour nos forêts demain ?* »

La gestion des forêts reste lacunaire au Burundi. « Il est difficile de gérer quelque chose quand on ne sait pas l'évaluer. On a beau élaborer des politiques et des stratégies, mais quand on ne sait pas quel est le volume de la biomasse forestière. Ce qu'on peut en faire et pour combien de temps, cela reste problématique », remarque Fabien Ndikumugisha, expert en environnement.

Selon la FAO, le dernier inventaire forestier date de 1976 au Burundi. Cela signifie qu'on n'a pas une idée du volume occupé par les forêts, qu'elles soient naturelles ou artificielles. « Le pays manque ainsi d'un élément indispensable dans la gestion de ses forêts », remarquent les différents intervenants lors d'une conférence-débat organisée par l'Association des Journalistes Environnementalistes du Burundi (AJEB) en partenariat avec des

organisations comme l'OBPE, Conservation et Communauté de Changement (3C), etc.

Quid de la planification et du suivi ?

Pour Odette Kayitesi, ex-ministre de l'agriculture, on a beau planter des arbres, mais l'important est de savoir quel est le but de cette plantation. Même son de cloche pour M. Ndikumugisha. « On ne peut pas parler de l'avenir de nos forêts et de la biodiversité si on ne pose pas la vraie question : Qu'est-

ce que nous voulons pour nos forêts demain ? », dit-il. Pour cet expert, c'est en y répondant qu'on peut se faire une vision de ce que l'on veut réaliser sur le long terme.

Mme Kayitesi souligne l'importance de faire une planification sur le long terme. Pour réussir cette planification, elle suggère d'utiliser une approche participative. Car, si on ne parvient pas à planifier et à gérer avec les bénéficiaires, tout ce qu'on va faire sera détruit en laps de temps. « Il faut savoir mettre la population au centre

des programmes. Savoir ce qu'ils pensent, mais aussi renforcer leurs capacités », suggère-t-elle.

Un autre défi relevé par ces intervenants est le manque de suivi des programmes forestiers. Ils ont remarqué que pour la plupart des projets mis en œuvre, on sait ce qui se prépare, mais on ne sait pas ce qui en ressort. « Chaque année, des ressources sont allouées, mais on ne saura jamais quels en sont les résultats », remarque Ndikumugisha. Il propose qu'il y ait un système de suivi de ces projets avec des objectifs smart.

Forêts et projets de développement du pays

Pour un pays à forte densité de population et qui vit en grande partie de l'agriculture comme le Burundi, il a été démontré qu'il y a souvent un manque d'équilibre entre la conservation de la biodiversité, la restauration des sols et la sécurité alimentaire. « On remarque que la plupart des barrages ont des zones de captage situées dans les forêts. On a appris récemment qu'il y a une exploitation minière qui va se faire au milieu de la réserve naturelle », fait savoir M. Ndikumugisha.

Ces experts suggèrent qu'il y ait une stratégie holistique qui identifie les besoins de la forêt, des établissements humains, de l'exploitation minière, etc. et qui est capable de les concilier.

Quant à lui, Didier Mbarushimana, chercheur et cadre de l'OBPE évoque les crises qui ont secoué le pays comme entrave à la mise en œuvre des projets visant la bonne gestion des forêts. Cependant, il fait savoir qu'actuellement, l'État essaie de mettre en place des politiques pour inverser la tendance. A cet effet, l'OBPE compte faire un inventaire des forêts et améliorer les politiques concernant la manière dont les forêts sont gérées.

Florence Inyabuntu

TRANSPORT

Projet de chemin de fer

La construction de la ligne Uvinza-Musongati-Gitega pour bientôt

Les travaux de construction du chemin de fer à écartement standard (SGR) reliant la Tanzanie, le Burundi et la RDC vont bon train. L'annonce a été faite le vendredi 24 janvier 2025 par le Secrétariat Exécutif du Corridor Central, une organisation chargée de coordonner ces travaux, lors d'une réunion du comité de pilotage de ce projet, section Gitega-Kindu à Bujumbura



Maître Flory Okandju, Secrétaire Exécutif de l'AFTTCC : « J'estime que, très bientôt, les contractants seront sur le terrain pour commencer les travaux de construction de chemin de fer, section Uvinza-Musongati-Gitega ».

Lorsque je regarde l'état d'avancement du projet tripartite de construction du chemin de fer à écartement standard (SGR) reliant la Tanzanie, le Burundi et la République Démocratique du Congo (RDC), les travaux progressent rapidement. C'est un grand projet qui nécessite des milliards de dollars pour son exécution », déclare Maître Flory Okandju, Secrétaire Exécutif de l'Agence de Facilitation du Transport de Transit du Corridor Central (AFTTCC).

Il se réjouit et félicite les dirigeants des pays concernés qui ne ménagent aucun effort pour que ce projet d'intégration régionale voit le jour et profite à toute la région.

Une nouvelle ligne de chemin de fer en vue

Le Secrétaire Exécutif de l'AFTTCC confirme que le projet de construction du chemin de fer se déroule très bien. « Dernièrement,

nous avons reçu l'avis de non-objection de la Banque Africaine de Développement (BAD) concernant le processus de passation du marché pour le consultant qui va construire la ligne allant de Uvinza à Musongati et Gitega », fait-il remarquer avant de signaler que le contrat pour la construction de ce tronçon sera signé incessamment, mais que ce sont les hautes autorités tanzaniennes et burundaises qui feront l'annonce officielle.

Il ajoute : « J'estime que, très bientôt, les contractants seront sur le terrain pour commencer les travaux ».

Du côté de la Tanzanie, le train circule déjà le matin et le soir, informe Maître Flory Okandju. Il précise que de Dar-es-Salaam jusqu'à Uvinza, dans la région de Kigoma, en passant par Morogoro, Dodoma, Tabora... le projet progresse très bien. Cela sans toutefois donner de statistiques précises. Et de notifier : « Vous quittez Dar-es-Salaam pour

Morogoro (194 km), et vous voyagez en train. Vous partez de Dar-es-Salaam pour Dodoma (450 km) et vous roulez à bord du train ».

Section Gitega-Bujumbura-Uvira-Kindu à l'étape des tracés

« Une réunion du comité de pilotage du projet de construction du chemin de fer pour la section Burundi-RDC s'est tenue à Bujumbura

pour examiner le rapport que le consultant a produit », informe le Secrétaire Exécutif de l'AFTTCC.

Il rappelle qu'en 2023, les deux pays ont signé un contrat avec une firme canadienne qui a déjà commencé à travailler et a produit un rapport préliminaire validé. A présent, indique Maître Flory Okandju, nous sommes à l'étape des tracés qui ont été validés. Cette étape sera suivie des descentes sur le terrain pour confronter les réalités du rapport avec celles du terrain.

« Ce n'est qu'après ces descentes que les tracés seront définitivement décidés et validés. Ces descentes nous permettront non seulement d'avoir une meilleure idée des tracés, mais aussi de la traversée des frontières et de la connectivité. Nous voulons que les standards soient les mêmes en Tanzanie, au Burundi et en RDC », explique-t-il.

Il ajoute : « Dans les jours à venir, nous allons rencontrer à nouveau la population pour lui donner l'état d'avancement de ce projet, qui retient l'attention de nombreuses personnes dans la région ».

Pour Maître Flory Okandju, les gens sont impatients de voir le train circuler à Bujumbura et à Kindu. Il insiste donc sur la nécessité pour les organes en charge de la mise en œuvre de ce projet de continuer à travailler avec détermination et sacrifice, afin que ce projet devienne une réalité.

Mélance Maniragaba

Campagne d'application de la dolomie

IFDC contribue à corriger l'acidité des sols

A l'approche de la saison culturale 2025B, l'International Fertilizer Development Center (IFDC) et ses partenaires lancent une vaste campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques pour réduire l'acidité des sols. Les exploitants agricoles sont invités à bien appliquer la dolomie dans un cadre intégré pour améliorer le rendement agricole

En date du 21 au 22 janvier 2025, IFDC en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a officiellement lancé la campagne d'application de la dolomie pour corriger l'acidité du sol à travers son projet pilote Dolomie, mis en œuvre par neuf organisations. La démonstration a eu lieu sur la colline Mutobo, dans la commune de Ruhororo, en province de Ngozi. Zone d'intervention de l'ADISCO.

Lors d'une séance de démonstration, Paul Kanyegeti, point focal projet pilote dolomie dans les provinces de Ngozi commune ruhororo et de Kayanza en commune kabarore a insisté sur la nécessité de connaître le degré d'acidité du sol avant d'appliquer la dolomie. Selon lui, les études ont montré qu'un sac de 25 kg de dolomie suffit pour traiter 2,5 ares de terre acide ayant un pH de 5,4, soit une tonne par hectare. Pour simplifier les mesures d'application, il suffit de mesurer 25 mètres de long sur 10 mètres de large pour déterminer l'espace à traiter avec un sac de 25 kg de dolomie.

Il a souligné que l'application excessive de dolomie représente une perte d'argent, tout comme son insuffisance, qui peut nuire à la production.

Les bonnes pratiques lors de l'application de la dolomie

Une bonne utilisation de la dolomie consiste à l'incorporer dans le sol acide avant le semis. Après l'application, il est conseillé d'attendre une période allant de deux semaines à un mois avant de semer, a expliqué Oscar Nduwimana, responsable du projet pilote Dolomie. Pour renforcer son efficacité, ce spécialiste révèle qu'une fois la phase de poudrage clôturée, on mélange soigneusement la terre avec de la



Démonstration de l'application de la dolomie en commune Ruhororo de la province de Ngozi

dolomie jusqu'à une profondeur minimale de 15 cm. Ce qui facilite le développement des racines des plantes. Dans le cas contraire, cette substance carbonatée peut être emportée par le vent ou l'érosion. »

Un autre facteur à prendre en compte lors de l'application de la dolomie est la direction du vent qui peut fausser les estimations. Il est donc préférable de commencer l'application en suivant la source du vent pour empêcher que ce produit soit transporté par vent.

M. Nduwimana a également rassuré les agriculteurs sur l'usage de la dolomie, soulignant qu'elle ne constitue pas une menace pour la dégradation du sol. Il a révélé que cet amendement provient des calcaires dolomitiques concassés et broyés par les usines de production, supervisées par l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU). Cet institut prélève des échantillons et approuve que la dolomie produite respecte les normes de qualité. « Nous ne pouvons pas accepter une commande de dolomie qui ne remplisse pas les normes de l'ISABU », a-t-il déclaré.



Oscar Nduwimana, Responsable du projet pilote Dolomie : « Une bonne utilisation de la dolomie consiste à l'incorporer dans le sol acide avant le semis »

IFDC aux côtés des agriculteurs locaux

Le projet pilote Dolomie soutenu par IFDC vise à sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation de la dolomie pour amender les sols acides et restaurer leur fertilité. Des études menées par cette organisation en collaboration avec ISABU ont révélé que plus de 73 % des terres arables du pays sont acides. Ce qui a un impact négatif sur la production agricole.

Pour inverser cette tendance et doper la production agricole, IFDC a décidé de soutenir les efforts du gouvernement en mettant en place ce projet pilote. Celui-ci servira de modèle pour les agriculteurs quant à l'application de cet amendement du sol.

« Bien que le nombre de bénéficiaires de ce projet pilote soit limité pour l'instant, nous espérons qu'il encouragera un plus grand nombre d'agriculteurs à se procurer de la dolomie via le PNSEB après avoir constaté les meilleurs rendements au niveau des champs de démonstration », a expliqué Nduwimana.

Il a toutefois précisé que

l'amélioration des rendements agricoles ne dépend pas uniquement de l'application de la dolomie, mais aussi de l'utilisation d'autres fertilisants, telles que les fumures organiques et les semences sélectionnées. C'est pourquoi l'IFDC a mis en place le projet PSSD (Private Seed Sector Development) qui soutient les entrepreneurs semenciers pour promouvoir la multiplication des semences sélectionnées dont les agriculteurs ont besoin pour améliorer la production.

Le responsable du projet pilote Dolomie a également mentionné qu'en général, la dolomie est appliquée dans les sols acides une fois tous les deux ans en fonction du degré d'acidité.

Un projet en adéquation avec la vision du gouvernement

Après avoir souligné l'importance de l'agriculture pour atteindre les objectifs à long terme du pays, Canesius Nkundwanayo, Directeur Général de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Vulgarisation et de la Mobilisation pour l'Auto-Développement qui a représenté le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage dans ces activités a salué le partenariat

entre IFDC et le ministère pour améliorer la production agricole. Il a exprimé sa gratitude envers cette organisation, qui, en plus de sa grande contribution à la réalisation de la carte d'acidité des sols en collaboration avec l'ISABU, se distingue par la promotion de la dolomie qui constitue la meilleure solution pour éradiquer l'acidité des sols. Il a précisé que les cartes d'acidité des sols sont désormais disponibles dans les divers bureaux administratifs.

M. Nkundwanayo a réaffirmé que l'engagement de l'Etat, de ses partenaires et des autorités administratives permettra au Burundi d'atteindre son émergence avant 2040. Il a conseillé aux agriculteurs d'utiliser la dolomie dans un cadre intégré, en la combinant avec d'autres intrants agricoles, notamment la fumure organique, la fumure organo-minérale et les bonnes semences, pour obtenir un meilleur rendement.

De son côté, Minani Désiré, gouverneur de la province de Ngozi, a encouragé les résidents de sa province à continuer de protéger leurs sols en creusant des courbes de niveau pour améliorer leur productivité. Il se réjouit de la production agricole de cette province qui soutient de nombreux Burundais. Ce qui justifie l'intérêt croissant du ministère en charge de l'Agriculture et de ses partenaires. Ils soutiennent régulièrement les agriculteurs et éleveurs de cette localité. Il a sollicité IFDC pour étendre ses projets aux autres communes qui n'ont pas été couvertes par ce projet pilote. Il a appelé les agriculteurs à profiter des subventions de l'Etat pour acheter les intrants agricoles afin de booster la production.

Cette séance de démonstration de l'application de la dolomie a également eu lieu dans les communes de Muruta et Kabarore, en province de Kayanza, mercredi le 22 janvier 2025. Les autorités communales et provinciales de cette province ont aussi participé à cette démonstration

Les bénéficiaires ravis

Entouré d'une foule d'agriculteurs venus nombreux pour assister aux séances de démonstration, Philippe Baryitwaze, chef de colline à Muruta a exprimé sa gratitude envers IFDC pour son initiative de former les producteurs sur les techniques d'application de la dolomie, en plus de la grande quantité de dolomie distribuée gratuitement aux agriculteurs de la colline et de ceux des autres régions.

« Désormais, nous savons exactement la dose à utiliser pour traiter l'acidité des sols. Certains d'entre nous pensaient que la dolomie est un fertilisant, mais nous avons appris qu'il s'agit en réalité d'un amendement pour traiter l'acidité des sols. Nous avons appris les méthodes à suivre pour l'appliquer correctement et on va suivre l'exemple », a-t-il indiqué avant d'exprimer sa détermination à transmettre ces bonnes pratiques à ceux qui n'ont pas pu participer à cette démonstration.

IFDC soutient de nombreux agriculteurs du pays. Il collabore avec la population agricole dans 45 communes réparties sur 15 provinces du Burundi.



Les bénéficiaires de la colline Muruta s'enjouissent

De nombreuses irrégularités dans l'octroi des bourses d'études

Des voix s'élèvent pour dénoncer les irrégularités notoires dans le système d'octroi des bourses d'études. Les sénateurs trouvent que les critères de sélection ne sont pas du tout objectifs. Ils recommandent au ministère chargé de l'Éducation de privilégier l'excellence pour envoyer les meilleurs lauréats poursuivre leurs études à l'étranger. Cela dans le but d'avoir de bons profils sur le marché du travail.



Emmanuel Sinzohagera, président du Sénat : « Si nous voulons un Burundi émergent et développé, il est crucial de faire des choix basés sur les compétences et non sur des critères subjectifs... ».

Chaque année, le gouvernement du Burundi reçoit des bourses d'études de la part de ses pays amis et partenaires par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique. Lors d'une séance de questions orales de ce 21 janvier 2025 adressées au ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique, la question du processus d'octroi des bourses a alimenté les débats. Pas mal de sénateurs émettent des doutes sur l'opacité autour de la sélection des boursiers. Ils dénoncent l'attitude de favoritisme de l'une ou l'autre catégorie d'étudiants sous prétexte de respecter les quotas au lieu de privilégier les élèves mieux classés dans l'examen d'Etat.

A ce sujet, Emmanuel Sinzohagera, président du Sénat a vivement critiqué les agissements du ministère de l'Éducation. « Nous n'avons pas besoin de lauréats médiocres dans ce pays. Envoyez des étudiants

intelligents qui vont contribuer réellement au développement du pays. Il faut mettre de côté le favoritisme lors de l'attribution des bourses mais plutôt se baser sur les résultats pour choisir les meilleurs parmi les meilleurs. Pour lui, le statut socio-économique du lauréat importe peu si réellement on veut promouvoir la qualité de l'éducation. Il encourage le ministre de l'Éducation à revisiter les critères de sélection des étudiants boursiers pour que chaque enfant burundais, peu importe sa provenance ait la même chance d'étudier à l'étranger pourvu qu'il mérite.

Privilégier l'excellence dans le choix des candidats

« Si nous voulons un Burundi

émergent et développé, il est crucial de faire des choix basés sur les compétences et non sur des critères subjectifs. Logiquement, les élèves ayant de bonnes notes restent prioritaires pour poursuivre leurs études à l'étranger indépendamment d'autres considérations. Par contre, ceux qui n'ont pas de bonnes notes n'ont qu'à s'inscrire dans les universités locales. », a précisé M. Sinzohagera. Selon lui, il est impératif de privilégier la méritocratie et non les considérations sociales ou géographiques dans le processus de sélection.

De son côté, le ministre François Havyarimana a souligné l'importance d'un équilibre sur le plan spatial. Il argue que toutes les provinces doivent être représentées compte tenu de la note d'excellence.

Cela pour garantir que les élèves envoyés ne soient pas sous-performants et ne viennent pas compliquer la situation. « Nous envoyons des lauréats capables et non pas des élèves peu préparés », rétorque-t-il.

Les lauréats n'évoluent pas dans les mêmes conditions

« Si nous nous considérons uniquement les notes obtenues, scientifiquement parlant cela reste valable. Cependant, le problème est que le gouvernement n'est pas en mesure d'associer les meilleures conditions d'apprentissage pour tous les élèves. », a souligné M. Havyarimana.

Selon le ministre, les élèves n'évoluent pas dans les mêmes conditions. Pour étayer ces propos, il évoque un cas des élèves citoyens et de la campagne ayant un potentiel et des connaissances similaires, mais dont les conditions d'apprentissage ne sont pas les mêmes. « Il arrive qu'un élève de l'intérieur du pays obtienne un score faible et un autre qui obtient un bon score. Si vous les placez dans les mêmes conditions, vous pourriez être surpris de constater que celui qui semblait avoir obtenu un résultat moins bon réussit mieux », a-t-il expliqué.

Pour lui, un élève du lycée de Cendajuru en province de Cankuzo qui obtient 70 % est plus performant qu'un autre lauréat d'une école mieux équipée mais qui obtient 75 %. Le premier mérite quand même une reconnaissance, car s'il étudiait dans un établissement mieux équipé, ses résultats pourraient

dépasser ceux de l'élève ayant 80 % dans de meilleures conditions.

Chômage des boursiers de retour au Burundi

Le président du Sénat a exprimé sa préoccupation face à la situation de certains boursiers qui ont du mal à décrocher un emploi de retour au pays. Il a notamment cité le cas des médecins ou d'autres lauréats des instituts sanitaires formés à l'étranger qui n'arrivent pas à percer sur le marché du travail.

En réponse, le ministre a expliqué que son ministère envoie des étudiants à l'étranger en tenant compte des besoins spécifiques des départements les plus cruciaux. « Au retour, nous ne sommes pas les seuls à pouvoir leur offrir un emploi, car nous avons la responsabilité de former des professionnels destinés à travailler dans divers ministères et secteurs qu'ils soient publics ou privés », a-t-il précisé.

En outre, le ministre Havyarimana a souligné que la question du chômage des diplômés est complexe et multifactorielle. « Ce problème ne se limite pas uniquement au secteur de l'éducation, il touche également d'autres domaines et dépend de la situation économique du pays. Cependant, nous ne pouvons pas arrêter de former les lauréats, car leurs compétences sont indispensables au développement du pays », a-t-il conclu.

Jonathan nzoyibonera

FINANCE

Des groupements financiers communautaires recadrés

La Banque centrale vient de suspendre l'enregistrement des groupements financiers communautaires jusqu'à nouvel ordre. Ces derniers s'arrogent le droit de collecter des dépôts sous forme de placements rémunérés au-delà de leur mission de mobilisation de l'épargne de leurs membres via des cotisations. Ils sont tenus de restituer ces fonds endans trois mois

Dans un communiqué du 24 janvier 2025, la Banque de la République du Burundi (BRB) met en garde les institutions de microfinance de catégorie dite des groupements financiers communautaires qui se livrent à des opérations bancaires illicites. Cela viole la réglementation du secteur financier. Normalement, les groupements financiers tels que les sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs et les associations villageoises d'épargne et de crédit sont autorisés à percevoir les cotisations de leurs membres et d'octroyer des crédits à ces derniers.

Ces activités financières se déroulent selon l'approche convenue sans toutefois dépasser un encours de crédits de 5 000 000 FBu par membre. Il est important de préciser que ces cotisations sont considérées comme des contributions régulières



La BRB invite le public à faire preuve de prudence et d'effectuer leurs opérations d'épargne et de crédit dans les institutions autorisées notamment les banques et les microfinances.

des membres, destinées à constituer un fonds servant à l'octroi de crédits, conformément aux règles reproduites dans l'article 11 de la circulaire n°14/M/23.

Suspension d'enregistrement

Après avoir constaté une

recrudescence d'opérations illicites menées par certains groupements financiers communautaires, à savoir : la collecte de dépôts du public sous forme de placements rémunérés à des taux d'intérêt attractifs; ce qui constitue une infraction conformément aux dispositions de la circulaire en vigueur, la Banque de la République du Burundi a décidé de suspendre l'enregistrement des groupements financiers communautaires jusqu'à nouvel ordre.

Il en est de même pour l'analyse des dossiers transmis à la Banque Centrale pour des fins d'enregistrement comme groupement financier communautaire (institutions de microfinance de la 4ème catégorie). Cette mesure fait suite aux plaintes et accusations de certains membres des institutions de microfinance qui dénoncent le non-remboursement des intérêts sur leurs placements conformément au taux convenu.

Des opérations non autorisées

L'article 12 de la circulaire stipule que les groupements financiers communautaires (institutions de microfinance de la 4ème catégorie) ne sont pas autorisés à ouvrir des comptes, percevoir les dépôts du public, accepter la domiciliation des salaires, octroyer des crédits au public, rémunérer les cotisations, contracter un emprunt, conserver les fonds collectés à leur siège

social. Ils n'ont pas non plus le droit de nouer un partenariat avec les établissements de paiement ou se livrer à des opérations de change ni à s'approvisionner en devises.

A cet effet, la BRB invite le public à faire preuve de prudence et de s'assurer que leurs opérations de placement qui consistent à confier son argent à un tiers afin d'en tirer des revenus notamment sous forme d'intérêts ne soient effectuées qu'auprès des institutions autorisées, à savoir : les banques commerciales et les microfinances. Cependant la BRB tient à lever toute équivoque dans sa décision. Cette dernière ne touche les groupements d'épargne et de crédit interne affiliés aux Églises, aux ONGs ou aux programmes du gouvernement. Les plateformes de type SILC, AVEC, VICOBE, NAWÉ NUZE, etc. continuent d'exercer leurs activités.

La Banque de la République du Burundi (BRB) a décidé de retirer le 23 janvier 2025 l'agrément de l'institution financière INEZA IWACU microfinance s.a. Ce retrait a été motivé par les irrégularités constatées notamment la transmission de fausses informations lors de la demande d'agrément, des dysfonctionnements internes et une mauvaise situation financière.

Aline Niyibigira

Les opérateurs télécoms dans le viseur du gouvernement

Le gouvernement du Burundi met en garde les opérateurs de télécommunications qui fournissent une connexion Internet très instable. La faible connectivité du pays impacte négativement les activités nécessitant une connexion Internet. Un délai de trois mois a été donné aux trois ténors du marché de l'Internet mobile pour améliorer la qualité de leurs services

« Elaborer un plan urgent avec les perspectives envisagées et soumettez-le au ministère sous tutelle pour remédier à l'instabilité de la connexion Internet », telle est la principale recommandation formulée par Martin Niteretse, ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, lors d'une réunion qu'il a tenue le 28 janvier 2025 avec les représentants des trois opérateurs de télécommunications, Lumitel, Econet Wireless et ONATEL Burundi en présence tous les gouverneurs des provinces. Il était accompagné de Mme Léocadie Ndacayisaba, ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias.

Un délai de trois jours a été accordé à ces trois opérateurs pour soumettre le plan au ministère des TICs, soit au plus tard le 1er février 2025. Les deux ministres ont émis des critiques virulentes envers les opérateurs télécoms face à la lenteur ou l'absence de connexion offerte. Le ministre Niteretse a remis en cause leurs partenariats avec le gouvernement : « Prouvez que vous êtes vraiment nos partenaires ou si vous avez d'autres intentions », a-t-il insisté, ajoutant que l'instabilité de la connexion ou son absence constitue par ailleurs un problème de sécurité.

Il n'a pas hésité à rappeler que ces opérateurs ont signé des contrats pour assurer la desserte du réseau sur l'échelle nationale. Malheureusement à l'heure actuelle, les trois opérateurs ne couvrent que 20 % du pays.

Une connexion Internet relativement faible

Les problèmes de connexion Internet sont de plus en plus préoccupants dans certains quartiers de la ville de Bujumbura et à l'intérieur du pays. Mme Rosine Guilene Gatoni, porte-parole du chef de l'Etat a indiqué que les usagers d'Internet rencontrent des difficultés pour consulter des contenus en ligne, effectuer des recherches ou publier des informations. « Nous pouvons passer des appels téléphoniques en 2G, mais il est difficile de télécharger un document, une photo ou une illustration encore moins de les transférer. », témoigne-t-elle, avant d'ajouter qu'elle n'était pas du tout d'accord avec les statistiques fournies par ces opérateurs sur la vitesse de la connexion.

Bien que les forfaits Internet soient parfois coûteux, certains utilisateurs n'arrivent pas à en profiter correctement à cause de l'instabilité de la connexion. Les utilisateurs se plaignent régulièrement de la lenteur de la navigation. Les vidéos se chargent très lentement, sans parler des interruptions fréquentes des services en ligne. Ces derniers mois, la situation s'est encore dégradée.



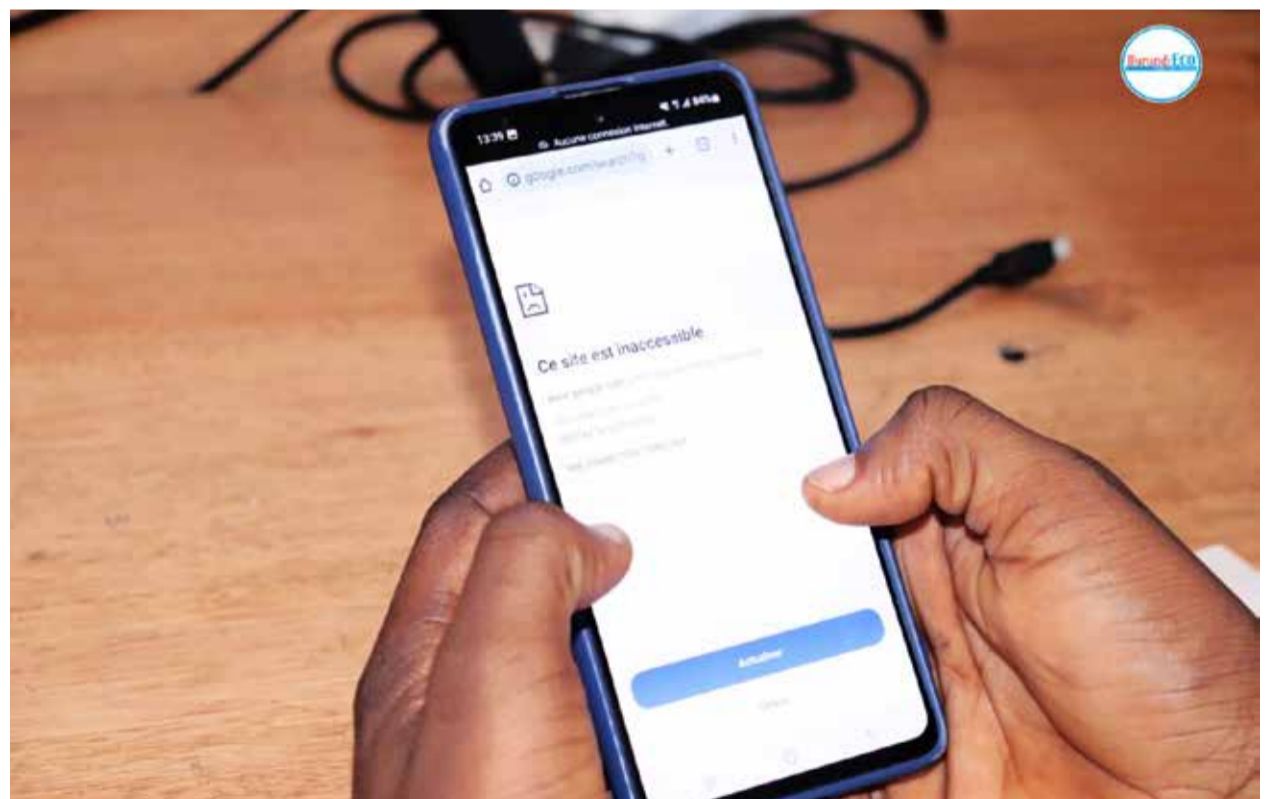
Léocadie Ndacayisaba, ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias appelle les opérateurs des télécoms à collaborer avec les gouverneurs des provinces pour s'approvisionner du carburant et trouver les espaces pour installer les antennes relais.

Quid des principales causes ?

Les opérateurs télécoms expliquent que parmi les défis qu'ils rencontrent pour répondre à la demande, figurent la difficulté de s'approvisionner en carburant pour alimenter leurs antennes relais, ainsi que les coupures d'électricité récurrentes dans certains quartiers de la ville de Bujumbura et à l'intérieur du pays. Cependant, ces explications n'ont pas réussi à convaincre par les membres du gouvernement présents à la réunion. La porte-parole du président a précisé que la cause de l'instabilité de la connexion ne se limite pas à la crise des hydrocarbures et à l'électricité. Pour preuve, « la connexion Internet est très lente, même lorsque l'électricité est présente », a insisté Mme Gatoni. Elle a ajouté : « Dans plusieurs quartiers de Bujumbura, l'électricité est disponible, mais elle est instable. »

Le Général-Major Christophe Manirambona, Inspecteur général adjoint de la police, qualifie non fondées les raisons avancées par les opérateurs. « La distribution du carburant tient compte de la priorisation des besoins dans tous les services provinciaux. Il est trouvant illogique que d'autres services soient approvisionnés en carburant, sauf les fournisseurs de la connexion Internet », a-t-il déclaré.

D'autres raisons évoquées par les opérateurs incluent le manque d'espace pour installer les antennes téléphoniques et la pénurie de devises pour l'achat des équipements modernes.



Les problèmes de connexion Internet sont de plus en plus préoccupants dans certains quartiers de la ville de Bujumbura et à l'intérieur du pays.

Des solutions pour y remédier

Le ministre Niteretse et son homologue Mme Ndacayisaba ont ordonné aux opérateurs de télécommunications d'établir un plan pour résoudre l'instabilité de la connexion Internet au cours du premier trimestre 2025, sans évoquer la crise des hydrocarbures ni les coupures d'électricité. Selon eux, ces facteurs ne figurent pas dans les termes du contrat.

Concernant le carburant et l'espace pour installer les antennes relais, la ministre Ndacayisaba a encouragé les opérateurs à collaborer avec les gouverneurs des provinces pour faciliter l'approvisionnement en carburant auprès des stations-service situées à l'intérieur du pays et pour identifier les zones moins desservies en connexion pour l'installation de nouvelles antennes. D'après lui, les gouverneurs des provinces sont à leur disposition et peuvent aussi faciliter les discussions avec la population lorsqu'un opérateur identifie un

terrain idéal pour abriter une antenne relais.

Le ministre Niteretse a souligné que la question de la connexion Internet est liée à la sécurité publique et au développement du pays. D'où la nécessité de prendre des mesures urgentes pour rétablir la connexion Internet, faute de quoi les récalcitrants seront sanctionnés

Méchaël Tuyubahe

L'Agence belge de développement, Enabel, encourage l'entrepreneuriat vert au Burundi

L'Agence Belge de Développement (Enabel) vient de lancer un nouveau système de paiement numérique au Burundi. Ce système bénéficie aux entrepreneurs du domaine de l'économie verte et circulaire. Il s'agit d'une application mobile dénommée « XYZ Universe » de la société belge UNBOX qui permet aux consommateurs d'effectuer des achats de produits écologiques en utilisant des jetons numériques. Ce système innovant, qu'on teste déjà avec brio sur un échantillon d'une vingtaine de commerçants, vient encourager les entrepreneurs offrant des produits écoresponsables au Burundi



Etienne Rodenbach, responsable du projet Formation Insertion dans une économie verte et circulaire explique que ce nouveau système de paiement en ligne permet aux entrepreneurs de commercialiser leurs produits respectueux de l'environnement.

L'Agence Belge de Développement (Enabel) en partenariat avec UNBOX a officiellement lancé ce jeudi 30 janvier 2025, un système de paiement innovant destiné à favoriser les achats écoresponsables au Burundi. Selon Etienne Rodenbach, responsable du projet « Formation Insertion dans une économie verte et circulaire », cet outil repose sur une application mobile dénommée « XYZ Universe » utilisant des jetons numériques. Il a été choisi pour soutenir les entrepreneurs burundais engagés dans l'entrepreneuriat vert et écoresponsable. Ce système permet aux entrepreneurs de commercialiser leurs produits respectueux de l'environnement tout en facilitant l'accès des consommateurs à des solutions numériques.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'économie verte et circulaire à travers des achats écoresponsables ainsi que la commercialisation de produits et services écologiques ou qui participent activement à la transition écologique.

L'initiative bénéficie à plus de 20 commerçants locaux

Cette initiative bénéficie pour le moment à 25 commerçants de produits et services écoresponsables ont été sélectionnés parmi plus de 160 candidats ayant manifesté leur intérêt. Ces commerçants ont installé l'application XYZ Universe qui permet des transactions sécurisées, non échangeables et transparentes, tant pour les commerçants que pour les clients. Enabel rembourse le commerçant en francs burundais pour l'équivalent des jetons numériques payés par les clients.

Mais qui sont les clients ? Dans cette phase pilote, Enabel a attribué à chaque membre de son personnel au Burundi (environ 200 personnes), un montant équivalent à 100 euros, soit environ 300.000 FBu destinés à l'achat d'articles chez les commerçants ou entrepreneurs enregistrés dans l'application.

Dans le cadre du lancement de ce nouveau système de paiement, plusieurs entreprises inscrites sur l'application mobile XYZ Universe ont été visitées. Il s'agit notamment de KTF Concept qui produit des combustibles écologiques et des équipements de cuisson compatibles. D'autres entreprises visitées comprennent Zuri Cosmetics spécialisée dans la production de lotions capillaires et KLARIZA qui fabrique de l'huile

essentielle de moringa 100 % naturelle sans additifs ni substances supplémentaires.

Des entreprises résolument écologiques

KTF Concept est l'une des entreprises visitées. « Nous fabriquons des réchauds modernes et des combustibles alternatifs très propres et écologiques à partir des déchets du décorticage du riz et des déchets de déparchage du café », indique Mme Leïla Kateferi, fondatrice de KTF Concept. Cette entreprise collecte la balle de riz et les parches de café pour les transformer en combustibles tels que des pellets ou des granulés. Ces derniers sont des combustibles écologiques très propres au toucher pendant la cuisson surtout quand on utilise un bon outil de cuisson (en l'occurrence les réchauds fabriqués par KTF Concept). Selon Mme Kateferi, les combustibles de KTF Concept brûlent avec une flamme très propre et surtout sans fumée, plus puissante que celle d'un réchaud à gaz. La cuisson est donc rapide et elle est assez économique car les ménages qui les utilisent parviennent à réduire jusqu'à 40 % de leurs dépenses liées à la cuisson de la nourriture habituelle (usage du charbon de bois). C'est donc une solution contre la déforestation que le Burundi subit actuellement à grande vitesse. C'est aussi une solution pour les ménages qui utilisent du charbon devenu extrêmement chère, en plus d'être



En vue de protéger l'environnement, les réchauds et les combustibles fabriqués par KTF Concept sont une alternative idéale du charbon de bois.

une source de pollution à cause des fumées toxiques qu'elle dégage. Ainsi, KTF Concept s'engage à révolutionner le système de cuisson au Burundi avec des réchauds et des combustibles performants et écologiques.

Mais ce n'est pas tout. KTF Concept diversifie les produits qu'elle propose à ses clients. Elle dispose de différents modèles de réchauds : petits, moyens et grands réchauds. L'entreprise fabrique aussi des

réchauds de type cuisinières capables de supporter de deux à cinq casseroles, selon les besoins du client et l'espace disponible. Cerise sur le gâteau, à partir de 45 000 FBu, on peut acheter un réchaud chez KTF Concept.

De plus, l'entreprise propose différents types d'emballages pour ses combustibles. « Nous proposons des combustibles de 20 kg et de 50 kg. Un kilo de combustible coûte 1000 FBu et brûle jusqu'à deux heures », rassure Mme Kateferi.

Quant au marché de ses produits, la fondatrice de KTF Concept estime qu'il y a un réel potentiel. Comme la population urbaine utilise plus de 90 % de charbon de bois et que les produits de KTF Concept sont une alternative au charbon, cela constitue un atout considérable. Ainsi, chaque ménage urbain représente un client potentiel pour KTF Concept.

Concernant le système de paiement basé sur l'application mobile XYZ Universe, Mme Kateferi estime que c'est une excellente initiative. Pourquoi ? Parce qu'au Burundi, le commerce digital est encore peu connu. Cela représente donc une alternative au commerce classique et une avancée très significative et bénéfique. Il reste cependant à sensibiliser la population burundaise à la digitalisation des

services, car dans d'autres pays du monde, le commerce et les paiements en ligne sont déjà bien développés.

Des produits 100% écologiques

La deuxième entreprise visitée est Zuri Cosmetics, spécialisée dans les produits capillaires. Aimée Rachelle Princia Igiraneza, chargée des ventes, explique que leurs produits sont fabriqués à base d'ingrédients naturels. Par exemple, le Scalp Fertilizer, utilisé pour stimuler la croissance des cheveux et combattre les poux et champignons, est fabriqué à base d'huile d'olive, d'huiles essentielles comme le romarin, etc. Il y a aussi le Moisturizing Butter, utilisé pour rendre les cheveux plus sains, les hydrater et les nourrir, fabriqué à base de beurre de karité, de beurre de mangue et d'huile d'olive. Ce sont des ingrédients tirés de l'environnement et restent favorables à l'environnement. De plus, les flacons contenant les produits de Zuri Cosmetics sont conçus pour être facilement recyclés. Lorsque les clients achètent des produits, ils peuvent ramener les flacons chez Zuri

Cosmetics pour les recycler. Cela dans une démarche de protection continue de l'environnement.

Concernant le système de paiement promu par Enabel et basé sur l'application mobile XYZ Universe, Mme Igiraneza estime que cela aidera à booster les ventes de leurs produits et à attirer de nouveaux clients.

La troisième entreprise visitée dans le cadre du lancement officiel du système de paiement est KLARIZA, spécialisée dans la fabrication de produits à base de graines de Moringa. Les produits proposés comprennent notamment l'huile de Moringa, le savon Moringa Soap, le Moringa Balm, etc. Selon Estella Kamariza, directrice générale de KLARIZA, ces produits sont à la fois cosmétiques et médicinaux notamment pour traiter les maladies de la peau. Elle affirme que l'entreprise dispose de plus de 50 points de vente au Burundi et que ses produits sont également exportés en Europe, en Asie et dans certains pays africains.

Quant au nouveau système de paiement proposé par Enabel, Mme Kamariza considère que cette initiative permettra à KLARIZA d'augmenter ses ventes, surtout en ligne, et de renforcer la notoriété de ses marques.



Estella Kamariza, directrice générale de KLARIZA estime que le système de paiement proposé par Enabel est initiative qui permettra à son entreprise d'augmenter ses ventes.



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

